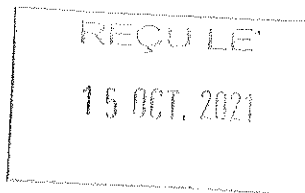


Magdalena JUNGR
Ch. du Rintel 6
1025 ST-SULPICE



COMMUNE de ST-SULPICE
Rue du Centre 60
C.P. 201
1025 ST-SULPICE
A l'at. de M. David Conde

St-Sulpice, le 13. 10. 2021

CONCERNE : PLAN d'AFFECTATION "SUS LE JORDIL"

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 9 septembre 2021
concernant le Plan d'Affectation "SUS LE JORDIL".

Je maintiens mon opposition et je réjette
que le problème de l'accès à la pente
cantonale reste une priorité avant tout.

En plus je me demande si le montant de
l'indemnité de la part des promoteurs
est suffisant. Comme exemple
l'agrandissement nécessaire de l'école
coûterait déjà en soi beaucoup plus.

Avec mes meilleures salutations,

Magdalena Jungr